

PUBLIÉ LE 06/10/2026

Point de situation sur les tensions en furosémide 20 mg et 40 mg comprimés

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS DE SANTÉ - MÉDICAMENTS

Les médicaments à base de furosémide en comprimés de 20 mg et 40 mg subissent actuellement de fortes tensions d'approvisionnement en raison de difficultés de production rencontrées par les laboratoires Viatris et Zentiva.

Afin de limiter au maximum l'impact de ces difficultés pour les patients, l'ANSM met en place des actions avec l'ensemble des laboratoires qui commercialisent ces médicaments à base de furosémide et invite les prescripteurs à privilégier un autre diurétique quand cela est possible.

Le furosémide est un diurétique, c'est-à-dire un médicament qui aide le corps à éliminer l'excès d'eau et de sel. Il est notamment indiqué dans le traitement de l'hypertension artérielle et des œdèmes liés à une insuffisance cardiaque, hépatique ou rénale.

Le laboratoire Viatris a informé l'ANSM de difficultés d'approvisionnement de ses médicaments à base de furosémide. La normalisation des approvisionnements n'est pas attendue avant avril 2027. Les autres laboratoires commercialisant des médicaments à base de furosémide compensent depuis plusieurs mois le défaut d'approvisionnement de Viatris.

Dans ce contexte, le laboratoire Zentiva nous a informés récemment de difficultés temporaires de production. La date de remise à disposition par Zentiva n'est pas connue à ce jour.

Afin de limiter l'impact de ces tensions sur la disponibilité des traitements, l'ANSM a demandé aux autres laboratoires commercialisant des médicaments à base de furosémide de mettre le maximum de boites en circulation en mettant à disposition des boites issues de leur stock de sécurité. Ils doivent aussi limiter les ventes directes aux pharmacies en privilégiant le circuit des grossistes-répartiteurs afin d'assurer une répartition équitable des médicaments sur le territoire.

Les laboratoires concernés par les difficultés, à la demande de l'ANSM doivent identifier des pistes d'importation de médicaments équivalents.

Nous demandons aux médecins de limiter les initiations de traitement et de réévaluer la pertinence de poursuivre le traitement par furosémide lors du renouvellement de la prescription. Si cela est adapté à la situation du patient, nous invitons les médecins à privilégier un autre médicament diurétique.

De nouvelles mesures pourront être mises en place en fonction de l'évolution de la situation. Le site de l'ANSM relaiera les informations concernant les dates de remise à disposition dès qu'elles seront fournies par les industriels.

TENSION D'APPROVISIONNEMENT

PUBLIÉ LE 21/09/2026 - MIS À JOUR LE 02/11/2026

Spécialités à base de furosémide 20 mg et 40 mg en comprimés – [furosémide]